

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Le douze avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Michèle VINCENT, Maire.

Etaient présents : Michèle VINCENT, Elise MANZONI, Jérôme SALAS, Valérie PERRIN, Martine ANDRIEU, Evelyne BIDEAULT, Ghislaine COLIN, André GUYOT, Laurence KERRIEN, Michel LABBÉ, Anne-Marie ROGER-CAUQUIL, Loïc SABLAIROLLES, Mathieu TARBOURIECH.

Etait excusé : François CHARLIER (procuration à Michèle VINCENT).

La secrétaire de séance désignée est Elise MANZONI.

Madame le Maire présente l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2021
2. Vote des comptes administratifs 2021
3. Approbation des comptes de gestion 2021
4. Vote des taux 2022
5. Vote des budgets primitifs 2022
6. Divers

### 1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Michel LABBÉ objecte que ses interventions orales n'ont pas été retranscrites dans le compte-rendu :

1) demande d'information sur le montant de la subvention au Domaine du Thoré.

La subvention attribuée au Domaine du Thoré s'élève pour 2022 à 149 300 €.

2) demande d'un débat sur la compétence eau.

3) demande d'une discussion sur l'audit du centre de gestion du Tarn sur l'organisation des services municipaux

Suite à ces observations, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Michel LABBÉ désire qu'il soit discuté des finances de la commune et de ce qui a été effectué.

Mathieu TARBOURIECH propose que sur le budget à venir, une marge sur les dotations de l'Etat soit prise.

COMMUNE :	Fonctionnement :	Résultat de clôture fin 2020	1 138 086.68
		Dépenses 2021	1 406 134.09
		Recettes 2021	1 610 145.12
		Résultat 2021	+ 204 011.03
		Part affecté à l'investissement	- 155 815.79
		Résultat de clôture fin 2021	1 186 281.92
	Investissement :	Résultat de clôture fin 2020	- 155 815.79
		Dépenses 2021	274 613.57
		Recettes 2021	251 834.83
		Résultat 2021	- 22 778.74
	Résultat de clôture fin 2021	- 178 594.53	

Madame le Maire se retirant au moment du vote, le CA est adopté à l'unanimité par 13 voix pour.

EAU :	Exploitation :	Résultat de clôture fin 2020	218 972.89
		Dépenses 2021	148 753.79
		Recettes 2021	198 290.64
		Résultat 2021	49 536.85
		Part affecté à l'investissement	- 4 011.71
	Résultat de clôture 2021	264 498.03	
	Investissement :	Résultat de clôture fin 2021	- 4 011.71

Dépenses 2021 :	118 935.21
Recettes 2021 :	22 407.97
Résultat 2021 :	- 96 527.24
Résultat de clôture fin 2021 :	- 100 538.95

Le CA est adopté par 12 voix pour et 1 abstention.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021**

Les comptes de gestion sont les comptes tenus par le trésorier de la collectivité, correspondant aux comptes administratifs tenus par le maire, qui est l'ordonnateur.

Les comptes de gestion de la commune et du service eau et assainissement sont chacun approuvé par 13 voix pour et 1 abstention.

### **VOTE DES TAUX 2022**

Les taux suivants sont proposés (non modifiés par rapport à 2021) :

- Taxe foncière sur le bâti : 57.46 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 90.08 %

Taux adoptés à l'unanimité.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2022**

COMMUNE :	Fonctionnement :	Dépenses :	2 495 902.39
		Recettes :	2 495 902.39

Investissement :	Dépenses :	1 252 802.92
	Recettes :	1 252 802.92

Le budget est adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

EAU ET ASSAINISSEMENT :	Exploitation :	Dépenses :	351 409.08
		Recettes :	351 409.08

Investissement :	Dépenses :	1 010 038.95
	Recettes :	1 010 038.95

Le budget est adopté à l'unanimité.

### **DIVERS**

- Acquisition d'un terrain multisports à installer devant la salle de sports.  
Accord à l'unanimité pour demande de subvention
- Passation des marchés pour les quatre études préliminaires aux travaux sur le réseau d'assainissement collectif : mise à la côte et création de regards ; levés topographiques ; études géotechniques et inspections par caméra.  
Accord à l'unanimité.
- Signature de la convention de servitudes entre la Sté RTE et la commune concernant les travaux de réhabilitation de la ligne électrique haute tension Fonclare-Lacabarède, traversant des parcelles communales à Cabanès.  
Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 30.